

RÈGLEMENT NUMÉRO 425-2026
GRILLE DE TARIFICATION

SERVICE DES LOISIRS

Les services rendus par la municipalité en matière de loisirs seront facturés de la manière prévue ci-dessous.

Tarifs

1. LOCATION DE SALLES

A) Aréna

- Loge multifonctionnelle
Hall d'entrée
- Sans frais pour les organismes à but non lucratif ayant une place d'affaires à St-Pascal
75 \$ + frais de conciergerie

B) Centre socioculturel

		Résident ³	Non-résident ³	OBNL ⁴	Tarification jeunesse ⁵
Grande salle (A+B)	Demi-journée ¹				
	Journée	295,00 \$	400,00 \$	265,00 \$ ⁶	132,50 \$
	Réservations régulières hebdomadaires (20 réservations et plus)	147,50 \$	200,00 \$	132,50 \$	66,25 \$
	Période de montage/démontage ²	147,50 \$	200,00 \$	132,50 \$	66,25 \$
Salle A (scène)	Demi-journée ¹	100,00 \$	130,00 \$	90,00 \$	47,50 \$
	Journée	180,00 \$	240,00 \$	155,00 \$	77,50 \$
Salle B (près du rangement)	Demi-journée ¹	90,00 \$	115,00 \$	85,00 \$	42,50 \$
	Journée	165,00 \$	200,00 \$	150,00 \$	75,00 \$
Salle de réunion polyvalente	Demi-journée ¹	60,00 \$	75,00 \$	45,00 \$ ⁷	22,50 \$ ⁷
	Journée	100,00 \$	120,00 \$	80,00 \$ ⁷	40,00 \$ ⁷
Salle de visioconférence	Demi-journée ¹	70,00 \$	90,00 \$	60,00 \$ ⁷	30,00 \$ ⁷
	Journée	115,00 \$	150,00 \$	105,00 \$ ⁷	52,50 \$ ⁷
Salle multifonctionnelle	Demi-journée ¹	70,00 \$	95,00 \$	65,00 \$	32,50 \$
	Journée	115,00 \$	155,00 \$	105,00 \$	52,50 \$
Cuisine avec location de salle		Sans frais	100,00 \$	Sans frais	Sans frais
Cuisine sans location de salle		150,00 \$	200,00 \$	135,00 \$	67,50 \$
	Réservations régulières (20 réservations et plus)	125,00 \$	165,00 \$	110,00 \$	55,00 \$

J.M.
A.S.P.

Note 1 : ½ journée : 8 h à 12 h 30, 12 h 30 à 17 h ou 17 h à 0 h.

Note 2 : La période de montage est possible en soirée seulement à compter de 17 heures et la période de démontage en avant-midi seulement.

Note 3 : Le domicile du locataire ou le siège social de l'organisme/entreprise doit être situé sur le territoire de Saint-Pascal pour bénéficier de la tarification « Résident ».

Note 4 : La tarification OBNL s'applique aux organismes ayant leur siège social sur le territoire de Saint-Pascal ou offrant des services pouvant bénéficier à la population de Saint-Pascal.

Note 5 : La tarification jeunesse s'applique à des OBNL locaux ou des OBNL offrant des services à la jeunesse de Saint-Pascal, aux écoles primaire et secondaire de Saint-Pascal et au Centre de la petite enfance Pitatou.

Note 6 : Nonobstant la tarification prévue, Héma-Québec pourra utiliser sans frais, au besoin, la grande salle (A+B) pour des collectes de sang.

Note 7 : Les OBNL ayant leur siège social sur le territoire de Saint-Pascal ou offrant des services pouvant bénéficier à la population de Saint-Pascal, ainsi que les groupes assujettis à la tarification jeunesse pourront utiliser la salle de réunion polyvalente ou la salle de visioconférence sans frais pour tenir leurs réunions mensuelles, AGA, rencontres du conseil d'administration ou rencontres d'entraide.

Équipement et service disponibles	Tarif
Tables rondes	Inclus
Tables rectangulaires	Inclus
Tables bistro basses	Inclus
Nappes blanches en tissu (rondes, rondes bistro, rectangulaires) ⁸	8 \$ / unité
Vaisselle (chaudrons, couverts)	Inclus
Réfrigérateur du bar	Inclus
Bar opéré par le locataire, sans équipement	Inclus
Bar opéré par le locataire, sans inventaire, avec équipement de la Ville	50 \$
Cafetière	Inclus
Téléviseur	Inclus
Équipements techniques (Projecteur/Écran, Système de sonorisation, Éclairage (jeux de lumière))	Inclus, mais service technique en sus ⁹ Coût du fournisseur de service + 10 % (frais d'administration)
Dépannage technique (sur les heures de bureau seulement)	50 \$
Vestiaire	Inclus
Frais de conciergerie	Inclus Si un entretien ménager supplémentaire est requis, des frais additionnels de 80 \$ / heure seront exigés
Autre équipement supplémentaire disponible sur location	Coût du fournisseur + 10 % (frais d'administration)

Note 8 : Les nappes louées seront vérifiées au retour de la location. Si une ou plusieurs nappes ont été endommagées (brûlure, déchirure, etc.), une facture au montant de 60 \$ par nappe sera exigée du locataire afin de défrayer les coûts de remplacement de la nappe.

Note 9 : La Ville se réserve le droit de déterminer si l'événement nécessite des services techniques.

C) Camp Richelieu

Demi-journée (8 h à 12 h 30 ou 12 h 30 à 17 h)	85 \$
8 h à 17 h	115 \$
17 h à 0 h	165 \$
8 h à 0 h	185 \$
2 jours complets	275 \$
Frais de conciergerie	Inclus ¹

Note 1 : Si un entretien ménager supplémentaire est requis, des frais additionnels de 40 \$ / heure seront exigés.

2017
25.8.17